CIBTP
ÎLE-DE-FRANCE

Références à rappeler :
Votre identifiant CIBTP : 2123744-001-26
SOC DEBORD SAS
SIRET : 56200515700010

Pour nous contacter :
Votre espace dédié sur Cibtp-idf.fr
Equipe : EQUIPE_07 - Tél : 01 44 19 25 00

SOC DEBORD SAS
1 RUE HENRI MARTIN
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

⚠ CODE DE SECURITE

Numéro de l'attestation : 0002123744PR_001629083PGr

Vérifier l'authenticité et la validité de l'ensemble des données portées sur ce document (date de délivrance, raison sociale...) sur Cibtp-idf.fr, espace ENTREPRISE, rubrique SERVICES EN LIGNE puis AUTHENTIFICATION DES ATTESTATIONS DE MARCHES, ou avec le lien suivant:
mon-espace.cibtp.fr/02/adh/authenticite-attestation-marche

Paris, le 24 Mars 2026

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article L.2141-2 du code de la commande publique, Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise :

SOC DEBORD SAS
1 RUE HENRI MARTIN
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
SIREN : 562005157 - N° Adhérent : 2123744

Je soussigné, ERIC LIVONNEN, Directeur Général, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

Eric LIVONNEN
Directeur Général

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi